COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_01-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/01

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- *Date de la convocation : Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage : Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Contrat de maîtrise d'Œuvre

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le code des marchés publics

CONSIDERANT la consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre chargé du projet de construction d'une crèche à St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT le résultat de la consultation et le classement initial des offres comme élément de réflexion

Après en avoir délibéré et revu le classement du candidat.
A la majorité avec 23 voix pour, 6 voix contre et 5 abstentions

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_01-DE

n° 2019/01

Objet : **CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Contrat de maîtrise d'œuvre (SUITE)

FIXE ledit classement avec pondération qui place l'atelier SANTELLI comme le mieux disant.

RETIENT la candidature de l'Atelier **SANTELLI**, architecte à **MARSEILLE** pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération pour un montant de 135 200 € HT soit 162 000 € TTC (Mission de Base) et 18 440 € HT soit 22 128 € TTC (Mission complémentaire)

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_02-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/02

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- ***Date de la convocation :*** *Le 21/02/2019*
- ***Date d'affichage :*** *Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **DECHETERIE DE REILLANNE**
Convention

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-4-1

CONSIDERANT la compétence de la Communauté de communes en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers.

CONSIDERANT la présence d'une déchèterie sur la commune de Reillanne

CONSIDERANT la nécessité d'organiser au mieux le service

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_02-DE

n° 2019/02

Objet : **DECHETERIE DE REILLANNE**
Convention (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 30 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition à intervenir.

DIT que cette mise à disposition est estimée à la somme de 18 378 € qui sera versée sous la forme d'une participation aux frais de fonctionnement en deux fois :

- La 1ère au mois de mai 2019 : 9 189 €
- La seconde en septembre 2019 : 9 189 €.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_03-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/03

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- *Date de la convocation : Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage : Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE A VACHERES**
Section E n°67

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU l'article L 5211-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT la proposition de M. André ONDE de vendre le fonds de commerce à VACHERES section E n°67 pour un montant de 70 000 €

CONSIDERANT l'intérêt que revêt l'acquisition de ce fonds de commerce pour le territoire de la Communauté et notamment la commune de VACHERES.

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 29 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_03-DE

n° 2019/03

Objet : **ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE A VACHERES**
Section E n°67 (SUITE)

DECIDE l'acquisition du fonds de commerce cadastré section E n°67 pour le prix de 70 000 €.

DESIGNE Maître Magali BOULNOIS-DERIEN notaire à BANON pour rédiger l'acte authentique.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires pour la réalisation de cette acquisition.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget économie 2019.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_04-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/04

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 34

- *Date de la convocation :* Le 21/02/2019
- *Date d'affichage :* Le 21/02/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **ACQUISITION DE DEUX PROPRIETES A VACHERES**
Section E n°65 et 66 et n°133-134 Section E n°243

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU l'article L 5211-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT la proposition de M. Roger PELOUX de vendre les parcelles cadastrées section E n°65-66 et section E n°133-134 et n°243 à VACHERES pour un montant de 140 000 €

CONSIDERANT l'intérêt que revêt l'acquisition de ces propriétés qui jouxtent le commerce pour le territoire de la Communauté de communes et notamment la commune de VACHERES.

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 30 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_04-DE

n° 2019/04

Objet : **ACQUISITION DE DEUX PROPRIETES A VACHERES**
Section E n°65 et 66 et section E n°133-134 et n°243 (SUITE)

DECIDE l'acquisition des parcelles cadastrées section E n°65 et 66 et section E n°133-134 et n°243 pour le prix de 140 000 €.

DESIGNE Maître Magali BOULNOIS-DERIEN notaire à BANON pour rédiger l'acte authentique.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires pour la réalisation de cette acquisition.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget économie 2019.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_05-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/05

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- *Date de la convocation : Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage : Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **ACQUISITION – AMENAGEMENT D'UN COMMERCE AVACHERES**
Demande de financements

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT l'acquisition – aménagement d'un commerce à VACHERES.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan économique et social sachant qu'il s'agit du dernier commerce dans la commune.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que le montant de l'acquisition du fonds de commerce, de l'immobilier et des travaux s'élève à 260 000 € HT

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_05-DE

n° 2019/05

Objet : **ACQUISITION – AMENAGEMENT D'UN COMMERCE A VACHERES**
Demande de financements (SUITE)

CONSIDERANT que l'intervention de l'Etat au titre de la DETR et de la Région ne porte que sur l'immobilier et les travaux soit un montant de 190 000 € HT.

CONSIDERANT la possibilité de bénéficier de fonds européens au titre du FEADER sur la totalité de l'opération.

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 30 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Europe FEADER	Etat DETR 2020	Conseil Régional	Autofinancement
260 000 € HT 190 000 € HT	70 490 € ---	114 000 € 114 000 €	19 000 € 19 000 €	56 510 € 57 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Europe au titre du FEADER, de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2020 et du Conseil régional.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_06-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/06

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 34

- *Date de la convocation :* *Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage :* *Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2019

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'un planétarium à St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan économique, touristique, social et culturel.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que le montant des travaux s'élève à 1022 100 € HT

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_06-DE

n° 2019/06

Objet : **CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2019 (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 25 voix pour et 9 voix contre.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat DETR 2019	Autofinancement
1 022 100 € HT	210 000 €	812 100 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2019.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_07-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/07

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- *Date de la convocation : Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage : Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Demande de financements au titre de la D.S.I.L 2019

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'un planétarium à St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan économique, touristique, social et culturel.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que le montant des travaux s'élève à 1 729 100 € HT

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_07-DE

n° 2019/07

Objet : **CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Demande de financements au titre de la D.S.I.L 2019 (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 25 voix pour et 9 voix contre.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat D.S.I.L 2019	Autofinancement
1 022 100 € HT	90 000 €	1 639 100 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la D.S.I.L 2019.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_08-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/08

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- *Date de la convocation : Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage : Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **AMENAGEMENT DE LA DECHETERIE DE BANON**
Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2019

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet d'aménagement de la déchèterie de BANON.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan environnemental.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT l'intérêt du projet qui entre dans le programme de réduction des déchets de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_08-DE

n° 2019/08

Objet : **AMENAGEMENT DE LA DECHETERIE DE BANON**
Demande de financements au titre de la D.E.T.R 2019 **(SUITE)**

CONSIDERANT les objectifs à atteindre imposés par les règlements et directives européennes.

CONSIDERANT que le montant des travaux s'élève à 951 000 € HT

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 29 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat D.E.T.R 2019	Autofinancement
951 000 € HT	200 000 €	751 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2019.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_09-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/09

Nombre de membres :			
▪ afférents au Conseil de Communauté :	*39*	*▪ Date de la convocation :*	*Le 21/02/2019*
▪ en exercice :	*39*	*▪ Date d'affichage :*	*Le 21/02/2019*
▪ qui ont pris part à la délibération :	*34*		

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **AMENAGEMENT DE LA DECHETERIE DE BANON**
Demande de financements au titre de la D.S.I.L 2019

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet d'aménagement de la déchèterie de BANON.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan environnemental.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT l'intérêt du projet qui entre dans le programme de réduction des déchets de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_09-DE

n° 2019/09

Objet : **AMENAGEMENT DE LA DECHETERIE DE BANON**
Demande de financements au titre de la D.S.I.L 2019 **(SUITE)**

CONSIDERANT les objectifs à atteindre imposés par les règlements et directives européennes.

CONSIDERANT que le montant des travaux s'élève à 951 000 € HT

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 29 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat D.S.I.L 2019	Autofinancement
951 000 € HT	150 000 €	801 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la D.S.I.L 2019.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_10-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/10

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice :* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 34

- *Date de la convocation :* *Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage :* *Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **CSDU04 - Avenant**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le marché conclu avec le CSDU04 pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés.
CONSIDERANT la modification de la formule de révision des prix.

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 27 voix pour et 7 abstentions.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir avec le CSDU04.

Ainsi fait et délibéré à BANON les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON 04 (AHP)

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_11-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/11

Nombre de membres:
- *afférents au Conseil de Communauté :* 39
- *en exercice:* 39
- *qui ont pris part à la délibération :* 34

- *Date de la convocation :* *Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage :* *Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLARYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **ANNULATION DE TITRES**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le titre émis à l'encontre de Mme Christelle BOREL pour des factures concernant les redevances des ordures ménagères de 2010 à 2017

CONSIDERANT l'ordonnance du juge de recours du rétablissement personnel sans liquidation judiciaire du 26/07/2018

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 27 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions.

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_11-DE

n° 2019/11

Objet : **ANNULATION DE TITRES (SUITE)**

AUTORISE l'annulation des titres suivants pour une valeur de 1 324 € à l'encontre de Mme Christelle BOREL surle budget déchets ménagers :

Numéro de rôle	Emission	Montant
78373020031	23/06/2016	170,00 €
78372100031	24/06/2015	170,00 €
78371610031	01/07/2014	170,00 €
7837690031	03/06/2013	170,00 €
78374310031	01/06/2011	159,50 €
78368250031	24/06/2010	159,50 €
78374500031	30/05/2012	155,00 €
91-46	21/09/2017	85,00 €
21-47	10/04/2017	85,00 €
Total		**1 324,00 €**

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_12-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/12

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- *Date de la convocation : Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage : Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **PIG LHI – Convention CAF**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le Programme d'Intérêt Général (PIG) de Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI).
CONSIDERANT sa précédente délibération n°2018/88 en date du 29/11/2018 autorisant la signature de la convention avec la Caisse des Allocations Familiales (CAF).
CONSIDERANT qu'un financement de la CAF a été inclus dans la convention.

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 32 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec la CAF.

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON * 04 (AHP) *

Le Président de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 08/03/2019
Reçu en préfecture le 08/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_13-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 27 février 2019

n° 2019/13

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 39*
- *en exercice : 39*
- *qui ont pris part à la délibération : 34*

- *Date de la convocation : Le 21/02/2019*
- *Date d'affichage : Le 21/02/2019*

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept du mois de février à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Banon, à la salle du complexe sportif, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON
M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON
Mme Odette BELTRAN, Déléguée d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, Mme Muriel LAVAULT, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
M. Raymond LE MOIGN, Délégué de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

POUVOIRS : Mme Michèle BERTIN a donné pouvoir à M. Guy PISTORESI
Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine ALMERAS
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE
M. André BOUFFIER a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEUR
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Raymond LE MOIGN
M. Denis GILLET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Philippe WAGNER

Objet : **CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Demande de financements au titre de la D.S.I.L 2019

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet de construction d'un planétarium à St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette opération sur le plan économique, touristique, social et culturel.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que le montant des travaux s'élève à 1 729 100 € HT

Envoyé en préfecture le 08/03/2019
Reçu en préfecture le 08/03/2019
Affiché le
ID : 004-200071025-20190227-2019_13-DE

n° 2019/13

Objet : **CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Demande de financements au titre de la D.S.I.L 2019 (SUITE)

Après en avoir délibéré
A la majorité avec 25 voix pour et 9 voix contre.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Etat D.S.I.L 2019	Autofinancement
1 729 100 € HT	90 000 €	1 639 100 €

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre de la D.S.I.L 2019.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Annule et remplace la délibération n°2019-07

Ainsi fait et délibéré à BANON, les jour, mois, an que dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON ★ 04 (AHP) ★

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.